

MANIFESTE DES DÉPUTÉS RÉPUBLICAINS

Chers concitoyens,

Le décret qui vient d'atteindre vos mandataires est le premier acte du nouveau ministère de combat, qui prétend tenir en échec la volonté de la France; le message du président de la République ne laisse plus de doute sur les intentions de ses conseillers : la Chambre est ajournée pour un mois, en attendant qu'on puisse obtenir du Sénat le décret qui doit la dissoudre.

Un cabinet qui n'avait jamais perdu la majorité dans aucun vote a été congédié sans discussion. Les nouveaux ministres ont compris que, s'ils laissaient la parole au Parlement, le même jour qui avait vu l'avènement du cabinet présidé par M. le duc de Broglie en verrait aussi la chute.

Dans l'impossibilité de porter à la tribune l'expression publique de notre réprobation, notre première pensée est de nous tourner vers vous et de vous dire, comme les républicains de l'Assemblée nationale au lendemain du 24 Mai, que les entreprises des hommes qui reprennent aujourd'hui le pouvoir seront encore une fois impuissantes.

La France veut la République; elle l'a dit au 20 février 1876, elle le dira encore toutes les fois qu'elle sera consultée, et c'est parce que le suffrage universel doit renouveler cette année les Conseils des départements et des communes que l'on prétend arrêter l'expression de la volonté nationale et que l'on interdit d'abord la parole à vos représentants.

Comme après le 24 mai, la nation montrera par son sang-froid, sa patience, sa résolution, qu'une incorrigible minorité ne saurait lui arracher le gouvernement d'elle-même. Quelque douloureuse que soit cette épreuve inattendue, qui trouble les affaires, qui inquiète les intérêts, et qui pourrait compromettre le

succès des magnifiques efforts de notre industrie pour le grand rendez-vous pacifique de l'Exposition universelle de 1876; quelles que soient les anxiétés nationales au milieu des complications de la politique européenne, la France ne se laissera ni tromper ni intimider. Elle résistera à toutes les provocations, à tous les défis.

Les fonctionnaires républicains attendront à leur poste d'être révoqués pour se séparer des populations dont ils ont la confiance.

Ceux de nos concitoyens qui ont été appelés dans les Conseils élus du pays redoubleront de zèle et d'activité, de dévouement et de patriotisme, pour maintenir les droits et les libertés de la nation.

Quant à nous, vos mandataires, dès maintenant nous rentrons en communication directe avec vous; nous vous appelons à prononcer entre la politique de réaction et d'aventures qui remet brusquement en question tout ce qui a été si péniblement gagné depuis six ans, et la politique sage et ferme, pacifique et progressive que vous avez déjà consacrée.

Chers concitoyens,

Cette épreuve nouvelle ne sera pas de longue durée : dans cinq mois au plus, la France aura la parole; nous avons la certitude qu'elle ne se démentira pas. La République sortira plus forte que jamais des urnes populaires, les partis du passé seront définitivement vaincus, et la France pourra regarder l'avenir avec confiance et sérénité.

Ont signé les membres des bureaux des Gauches :

POUR LE CENTRE GAUCHE :

MM. de Marcère, Paul de Rémusat, Aimé Leroux, Franck-Chauveau, Drumel, Richard Waddington, Morel, Danelle-Bernardin, Philippoteaux, Bardoux, Paul Bethmont, Robert de Massy, Germain.

POUR LA GAUCHE RÉPUBLICAINE :

MM. Devoucoux, Pascal Duprat, Lishonne, Leblond, Albert Grévy, Jules Ferry, Bernard-Lavergne, Cochery, Marguine, Hameau, Tirard, Journault, Camille Sée.

POUR L'UNION RÉPUBLICAINE :

MM. Laussedat, Ch. Floquet, Henri Brisson, Gambetta, Lépère, Spuller, Lelièvre, Marcellin Pellet, Dréo, Henri Lefèvre.

POUR L'EXTRÊME GAUCHE :

MM. Louis Blanc, Madier-Montjan, Lockroy.

Le manifeste est adopté à l'unanimité des voix par les républicains dont les noms suivent :

Ain. — Chaley, Germain, Groscurin, Mercier, Tiersot, Tondou.

Aisne. — Fouquet, Leroux, Malézieux, Soye, de Tillancourt, Turquet, Villain.

Alger. — Gastu.

Allier. — Adrian, Chantemille, Cornil, Defoulénay, Laussedat, Palissier.

Alpes (Basses-). — Allemand, Bouteille, Gassier, Arthur Picard, Thourel.

Alpes (Hautes-). — Cyprien Chaix, Ferrari.

Alpes-Maritimes. — Borriglione, Chiris, Lefèvre.

Ardèche. — Chalanet, Destreux, Gleizal, Seignobos.

Ardennes. — Drumel, Gailly, Neveux, Philippoteaux.

Ariège. — Vignes.

Aube. — Fréminet, Casimir Périer, Rouvre, de Tézénas.

Aude. — Bonnel, Marcou, Mir, Rougé.

Aveyron. — Mas, Médal.

Bouches-du-Rhône. — Bouchet, Bouquet, Labadié, Lockroy, F.-V. Raspail, Rouvier, Tardieu.

Calvados. — Houyvel, Arsène Picard, Pilet-Desjardins.

Cantal. — R. Bastid, Durieu, Oudoul.

Charente. — Duclaud.

Charente-Inférieure. — Bethumont, Mestreau.

Cher. — Boulard, Devoucoux, Duvergier de Hauranne, Girault, Rollet.

Constantine. — Thomson.

Corrèze. — Général de Chanal, Latrade, Laumond, Le Cherbonnier, Vacher.

Corse. — Bartoli.

Côte-d'Or. — Sadi Carnot, Dubois, Hugot, Joigneaux, Lévêque.

Côtes-du-Nord. — Armez, Carré-Kérisouet, Even, Huon.

Creuse. — Fourot, Moreau, Nadaud, de Nalèche, Parry.

Dordogne. — Garrigat, Marc Montagut.

Doubs. — Colin, Gaudy, Albert Grévy, Viette.

Drôme. — Chevandier, Christophe, Loubot, Madier-Montjau.

Eure. — Lepouzé, comte d'Osmoy, Papon.

Eure-et-Loir. — Dreux, Gatineau, Maunoury, Noël Parfait, Truelle.

Finistère. — Arnoult, Corentin Guyho, Hémon, Nédellec, de Pompéry, Swiney.

Gard. — Alphonse Bousquet, Ducamp, Mallet, Marcellin Pellet.

Garonne (Haute-). — Gaze, Constans, Duportal, Paul de Rémusat.

Gers. — Descamps.

Gironde. — Dupouy, Lalanne, comte de Lur-Saluces, Roudier, Mie, Simiot.

Hérault. — Castelnau, Devès, Lisbonne, Vernhes.

Ille-et-Vilaine. — René Brice, Martin Feuillée, Pinault, Durand, Roger-Marvaiss.

Inde française. — Godin.

Indre. — Bottard, Leconte.

Indre-et-Loire. — Belle, Guinot, Joubert, Wilsen.

Isère. — Anthoard, Bravet, Breton, Buyat, Couturier, Marion, Ferdinand Reymond, Riondel.

Jura. — Gagneur, Lamy, Lelièvre.

Landes. — Loustalot.

Loir-et-Cher. — Dufay, Lesguillon, de Sonnier, Tassin.

Loire. — César Bertholon, Brossard, Charassieu, Cherpin, Crozet-Fourneyron, Francisque Reymond, Richarme.

Loire (Haute-). — Guyot-Montpayroux, Maigne, Vissaguet.

Loire-Inférieure. — Laisant, Fidèle Simon.

Loiret. — Bernier, Cochery, Devade, Robert de Massy.

Lot. — Teillard.

Lot-et-Garonne. — Fallières, Faye, de Laffite de Lajoanenque.

Lozère. — Bourrillon, Théophile Roussel.

Maine-et-Loire. — Benoist, Maillé.

Manche. — Morel, Riotteau, Savary.

Marne. — Blandin, Leblond, Margainé, Alphonse Picart, Thomas.

Marne (Haute-). — Bizot de Fonteny, Danelle-Bernardin, Maitret.

Martinique. — Godissart.

Mayenne. — Brunoau, Charles Lecomte, Renault-Morlière, Souchu-Servinière.

Meurthe-et-Moselle. — Berlet, Cosson, Duvaux, Petitbien.

Meuse. — Billy, Grandpierre, Liouville.

Morbihan. — Ratier.

Nièvre. — Girard, Gudin, Turigny.

Nord. — Desmoutiers, Guillemin, Bertrand-Milcent, Louis Legrand, Pierre Legrand, de Marcère, Massiet du Biesl, Masure, Mention, Merlin, Scrépel, Trystram.

Oise. — Levavasseur, Frank-Chauveau.

Oran. — Jacques.

Orne. — Christophe, Gévelot, Grollier.

Pas-de-Calais. — Deussy, Devaux, Florent-Lefebvre.

Puy-de-Dôme. — Bardoux, Costes, Duchasseint, Girot-Pouzol, H. Roux, Alfred Tallon.

Pyrénées (Basses-). — Marcel Barthe, Louis La Caze, Vignancour.

Pyrénées (Hautes-). — Alicot, Paul Duffo.

Pyrénées-Orientales. — Escanyé, Escarguel, Paul Massot.

Réunion. — De Mahy.

Rhône: — Andrieux, Durand, Guyot, Édouard Millaud, Ordinaire, Perras, Varambon.

Saône (Haute-). — Noirot, Versigny.

Saône-et-Loire. — Boyssset, Bouthier de Rochefort, Daron, Gilliot, de Lacreteille, Logerotte, Margue, Sarrien.

Sarthe. — Galpin, Lemonnier, Rubillard.

Savoie. — Bel, Pierre Blanc, Horteux, Mayot, Parent.

Savoie (Haute-). — Ducroz, Jules Philippe, Silva, André Folliet.

Seine. — Allain-Targé, Barodet, Louis Blanc, Brelay, Henri Brisson, Cantagrel, Germain Casso, Clémenceau, colonel Denfert-Rochereau, Pascal Duprat, Farcy, Ch. Floquet, Dr Frébault, Léon Gambetta, Greppo, Dr Marmottan, Spuller, Thiers, Tirard, Bamberger, Camille Sée, Deschanel, Benjamin Raspail, Talandier.

Seine-Inférieure. — Dautrosme, Desseaux, Lanel, Le Cesne, Thiessé, Richard Waddington.

Seine-et-Marne. — Comte Horace de Choiseul, Menier, Plessier, Sallard.

Seine-et-Oise. — Émile Carrey, Charpentier, Albert Joly, Léon Journault, Langlois, Lebaudy, Rameau, Léon Renault.

Sèvres (Deux-). — Giraud, Antonin Proust.

Somme. — Barni, comte de Douville-Maillefeu, Jametel, Labitte, Magniez, Mollien.

Turn. — Cavalié, Bernard Lavergne, Marty.

Turn-et-Garonne. — Chabrié, Lasserre.

Var. — Allègre, Paul Cotte, Daumas, Dréo.

Vaucluse. — Alphonse Gent, Alfred Naquet, Dr Poujade, Saint-Martin.

Vendée. — Beaussire, Bienvenu, Jenty.

Vienne. — Hérault, Salomon.

Vienne (Haute-). — Beaury, Codet, Lavignère, Ninard, Georges Perin.

Vosges. — Bresson, Jules Ferry, Jeanmaire, Méline, Frogier de Ponlevoy.

Yonne. — Paul Bert, Guichard, Lepère, Dethou.

Le même jour (18 mai) à l'issue de la séance du Sénat, les sénateurs républicains se réunissaient en assemblée générale et votaient, à l'unanimité des voix, la déclaration suivante :

DÉCLARATION DES SÉNATEURS RÉPUBLICAINS

Les trois groupes de la Gauche du Sénat, réunis en assemblée générale,

Après avoir mûrement examiné la situation faite au pays par la lettre présidentielle du 16 mai et par la composition du cabinet,

Protestent contre la tactique qui, en ajournant le